

Réunion du 12 novembre 1991.

à quatorze heures quinze

Le douze novembre mil neuf cent quatre vingt onze, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M^r Richard JOSEPH, maire. La séance a été publique.

Date de convocation: 8 novembre 1991

Présents: M^r Joseph Richard, Ferret Serge, Hecqre Simon, Bourreau Bernard, Philippeau Hervé, Viellot & Coche, Bouderon Raymond, Hentini Michel, Maucoud. Etancel.

Absent: M^r Allouy Francis

Secrétaire de séance: M^r Bourreau Bernard.

158 Décès du 1^{er} Adjoint.
M^{me} Ida Gouedo.

M^r le Maire demande au Conseil Municipal d'obliger une minute de silence à la mémoire de M^{me} Ida Gouedo, 1^{er} adjoint, décédé le 6 novembre 1991 à L'ISLE D'ESPAGNE.

M^r Ferret, 2^{ème} adjoint devient de par la Loi, 1^{er} adjoint au Maire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas créer de mandat de 2^{ème} adjoint.

159 Création d'une
régie de recettes.

Le Conseil Municipal décide de créer une régie de recettes pour le fonctionnement de la photocopieuse et du lecteur reproducteur de micro-fiches du cadastre, et charge d'organiser le bureau de nommer le régisseur. La commune paiera les dépenses de fonctionnement. Le tarif pour la photocopieuse sera de 1F par feuille et de 5F par relevé de matière cadastrale pour le lecteur reproducteur.

Le service de régie commencera le 1^{er} janvier 1992.

160 Création d'un emploi
à temps permanent.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un emploi permanent à temps incomplet d'agent d'entretien à raison de 16h par semaine à dater du 15 novembre 1991.

161 Création de crédits

M^r le Maire informe le Conseil Municipal que France Télécom a protesté une facture de 20951,57F pour des travaux de câblage effectués au mois de juillet 1990. Pour récupérer la TVA, il serait

nécessaire de transférer cette somme de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser la somme de 20951,57 F. du Chapitre 63, article 6312 section de fonctionnement au Chapitre 23, article 233 section d'investissement.

162 Synd. Electrification Villebois-Lavalette de pouvoir

10F seront transférés du compte 638 au compte 625, imputés individuellement.
Monsieur le Maire expose :

- que par délibération en date du 3 OCTOBRE 1991, le Comité du Syndicat d'Electrification de VILLEBOIS-LAVALLETTE a adopté les dispositions relatives au transfert de la maîtrise d'ouvrage et du pouvoir concédant au Syndicat Départemental d'Electrification ;
- que conformément aux dispositions du Code des Communes, il convient que le Conseil Municipal se prononce sur cette décision.

Après avoir pris connaissance des termes de la délibération du Comité Syndical et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les termes de ladite délibération.

163 Demande de subvention Ecole de Rouffac

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une lettre de l'Association Education Chorrois Frattac Rouffac exposant un projet "Classe de découverte du milieu marin" et sollicitant une participation de la commune de 200F. Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord à l'unanimité. Cette somme de 200F sera versée au Budget Primitif 1992, chapitre subvention.

164 Fête de Noël

Celle aura lieu le dimanche 22 décembre 1991 à 15h dans la salle de réunion de l'école.

Repas des anciens

Comme tous les ans, le 1^{er} dimanche de décembre, à 12h30 dans la salle de réunion de l'école. Le Conseil Municipal décide de voter la subvention à 200F pour feu et foin. Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an susdits. Ont signé les membres présents.

165 Redevance Ordures Méénagères

[Signatures]
Maire: *[Signature]*
Adjoint: *[Signature]*
Maire-adjoint: *[Signature]*
Maire-adjoint: *[Signature]*
Maire-adjoint: *[Signature]*